

PROJET DE COMPTE-RENDU
CSS LACROIX RUGGIERI
Lundi 15 novembre 2021

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/EXCUSE/ ABSENT
Collège administration			
Préfecture Haute-Garonne	Mme Lenglet	Sous-préfète	Présente
SIRACED PC	Mme Maurice		Présente
SDIS	M. Duarte		Présent
DREAL	M. Cortes Mme Robic	Adjoint chef UID Inspectrice ICPE	Présent Présente
DDEETS	M. Deblonde		Présent
DDT			
Collège Collectivités territoriales			
Mairie de Sainte Foy de Peyrolières	M. le Maire PORTE Véronique BRON Michel		Présent Présente Présent
Mairie de Cambernard	Monsieur le Maire Monsieur WOIRGARD Monsieur FOULQUIER		Présent Présent Absent
Conseil départemental 31	Sandrine BAYLAC Christian SANS		Absente Absent
Collège Riverains			
RIVE CROIX	LAVILLE Hélène	Titulaire	Absent
Sent Aure	Bruno LEY Thérèse ANDRE	Titulaire Suppléant	Présent Absent
FNE	Jean-Pierre HEGOBURU	Titulaire	Absent
Collège Exploitant			
LACROIX RUGGIERI	M. le Directeur Opérationnel Mme la responsable QHSE		Présent Présente
Collège Salariés			
LACROIX RUGGIERI	Représentant		Absent

Ordre du jour:

1. Approbation du compte rendu de la CSS du 9 décembre 2020
2. Bilan d'activité de la société LACROIX RUGGIERI
3. Bilan des actions menées par l'inspection des installations classées
4. Point d'avancement sur la mise en œuvre du PPRT
5. Sujets divers

Ouverture de la séance à 14h04 sous la présidence de Mme le Sous-Préfet

M. le Maire de Sainte Foy De Peyrolières remercie les participants pour leur présence et propose de réaliser un tour de table.

1. Approbation du compte rendu de la CSS du 9 décembre 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan d'activité de la société LACROIX RUGGIERI

M. le Directeur Opérationnel de l'entreprise Lacroix Ruggieri présente le bilan d'activité.

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 est égal à 20% d'une activité normale (sur la base de 2019) et en 2021, égal à 40%. C'est une activité très sinistrée due à la crise, et cela n'est pas réjouissant. Le groupe Etienne Lacroix, quant à lui, se porte bien. Le site de Sainte Foy De Peyrolières bénéficie du soutien du groupe.

Le personnel de Sainte Foy De Peyrolières est muté sur d'autres sites, afin de ne pas les laisser au chômage. Le site compte, aujourd'hui, moitié moins de personnel qu'avant la crise.

Mme la responsable QHSE de l'entreprise Lacroix Ruggieri continue la présentation :

- Actions réalisées pour la prévention des risques, les plus gros postes de dépenses sont :
 - Maintenance et réparation chariots élévateurs à hauteur de 7 000 euros,
 - Maintenance des infrastructures à hauteur de 2 500 euros,
 - Modification de la sirène d'évacuation à hauteur de 2 000 euros,
 - Requalification équipement sous pression + révision groupe incendie à hauteur de 2 000 euros,
 - Mesures sonométriques à hauteur de 1 100 euros.
- Accidentologie et retour d'expérience : Aucun incident ou accident d'origine ou à conséquence pyrotechnique n'a été recensé sur le site de Ste Foy-de-Peyrolières en 2021. Deux accidents du travail (1 avec arrêt et 1 sans arrêt) ont été recensés.
- Compte rendu de l'exercice annuel POI sans engagement de moyen le 22/07/2021, avec pour scénario un incendie du bâtiment F05, bâtiment de picking. L'objectif était de réaliser un premier exercice cadre avec 70% de renouvellement dans l'équipe de la cellule.
- Bilan du système de gestion de la sécurité
 - Formations : formation Conseiller au Transport de Matières Dangereuses (CSTMD) car la fonction a été réinternalisée sur site (1 personne), formation SST (2 personnes), formation accueil SSE (4 personnes), formation gestion de crise (7 personnes), formations trimestrielles (tout travailleur en pyrotechnie), formation chapitre 1.3 ADR (tout personnel),
 - Identification et évaluation des risques : Inspection DREAL planifiée le 25/11/2021, l'Étude de Dangers sera soumise à révision quinquennale en 2022, réactualisation de la nomenclature ICPE rubrique 2793 (déchets), les Études de Sécurité au Travail (EST) couvrant les activités pyrotechniques ont toutes été approuvées par l'IPE et la DIRECCTE,
 - Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation : pas d'évolution significative,
 - Respect des procédures : l'objectif SSE de l'année 2021 est d'obtenir 90% de note générale, réalisation d'audits dans les locaux pyrotechniques (2 locaux tous les 15 jours).
 - Bilan des déchets : la volumétrie de 2020 évolue en fonction des flux dus au 14 juillet, tout de même bien loin des volumétries relevées en 2019.
 - Bilan des tirs : au jour de la CSS, 8 tirs ont eu lieu en 2021 dont 2 de nuit. L'année 2021 sera équivalente à l'année 2020, il reste 3 ou 4 tirs prévus pour cette fin d'année.

- Démarche MASE : engagée en 2017, cette démarche est basée sur un système de management qui vient renforcer les certifications ISO 14001 et ISO 9001. Le premier audit a eu lieu en 2019 et le deuxième en juillet 2021 pour une durée de 3 ans, cela démontre la maturité du système.
- Bilan carbone : Durant les périodes creuses des années 2020 et 2021, les équipes ont réalisé un bilan carbone qui se veut être de scope 3 (fabrication, site, livraison logistique et client, combustion des produits, et la partie de fin de vie des déchets). Les résultats de ce bilan font découler un plan d'action. Le prestataire externe, qui a réalisé l'analyse, trouve les résultats satisfaisants.

M. le Directeur Opérationnel précise que c'est important d'un point de vue marketing de réaliser cette analyse. Une des compensations mise en œuvre aujourd'hui est la plantation d'arbres pour compenser les émissions de carbone. Il prend, pour exemple, l'arrivée de nouveaux élus dans certaines villes ou communes, qui ne voulaient plus tirer des feux d'artifices le 14 juillet. Cependant, quand ils ont vu cette démarche mise en œuvre, ils ont finalement opté pour la réalisation de feux.

De plus, il ajoute qu'un tiers des espaces boisés appartient au groupe Etienne Lacroix. Le prestataire a fortement encouragé le groupe à préserver cette démarche.

M. Ley souhaite connaître la superficie de cette forêt.

Mme la responsable QHSE répond qu'elle est d'environ 40 hectares, comprenant approximativement 20 000 arbres, situés sur toute la partie au sud du site et des parcelles le long du lac.

Elle poursuit la présentation du diaporama :

- Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques :
 - Gestion, suivi et maîtrise des consommations (eau/électricité/fioul)
 - Actions liées à la démarche MASE et à la prévention (ex : travaux sur site, tri et enlèvement de déchets...),
 - Démarche d'entretien et de gestion des parcelles forestières sur les empreintes foncières Lacroix Ruggieri qui est en cours.

Mme la Sous-Préfète demande si des projections pour 2022 sont en cours.

M. le Directeur Opérationnel répond que c'est très compliqué, car ils veulent rester prudents. Le budget remis n'est pas à la hauteur de 2019, mais c'est en fonction de l'actualité. Les régions sont différentes en termes de décision, des régions tirent entre 60 à 70% des feux artificiels le 14 juillet et d'autres régions demandent aux mairies de s'abstenir de réaliser les feux d'artifices. C'est une vision au jour le jour.

M. Bron demande où en sont les projets de diversifications énumérés lors de la dernière CSS.

M. le Directeur Opérationnel précise qu'à l'heure actuelle, le site de Sainte-Foy stocke un petit peu pour les autres sites du groupe. Aujourd'hui, l'entreprise répond à des appels d'offres internationaux pour réaliser des cérémonies. Le feu d'artifice n'est plus qu'un composant. L'entreprise devient agence d'événements.

Mme la responsable QHSE précise qu'il n'y a pas eu de marché qui s'est montré prometteur pour stocker pour d'autre prestataire.

Mme la Sous-Préfète demande si les stocks non utilisés ne se détériorent pas.

M. le Directeur Opérationnel répond par la négative. Il n'y a pas de date de péremption. Par exemple, des produits rentrés en 2019 peuvent être stockés pendant 4 ou 5 ans. Ils sont stockés dans de bonnes conditions. Il précise que le développement se fera sur d'autres activités dans le monde du spectacle.

3. Bilan des actions menées par l'inspection des installations classées

Mme Robic, inspectrice ICPE pour les services de la DREAL effectue une présentation :

- Visite d'inspection en 2021 est prévue le 25 novembre 2021,
- Dossier de porter à connaissance relatif au projet de déploiement de nouvelles activités sur le site (novembre 2020 complété janvier 2021). À la lumière des analyses de risques développées à travers ce

dossier, Lacroix Ruggieri ne modifie les scénarios d'accidents majeurs actuels, la DREAL a proposé à la préfecture de prendre acte du projet.

- Lettre préfectorale du 24 février 2021 prenant acte du projet envisagé dans le strict respect des conditions d'exploitation retenues par l'exploitant au travers son dossier.

Mme la responsable QHSE indique qu'ils ont des bureaux vides, prévus pour ces nouvelles activités qui n'ont toujours pas été développées.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée

4. Point d'avancement sur la mise en œuvre du PPRT

M. Cortes, Adjoint Chef Uid 31/09 de la DREAL effectue une présentation du PPRT du site :

- PPRT approuvé le 04/06/2015
- Pas de mesures foncières
- Travaux de renforcement du bâti avec 4 logements concernés (+ 1 sans nécessité de renforcement suite à diagnostic)
- Échéance travaux : 01/01/21 → reporté au 01/01/24 (crise COVID)

M. Cortes indique qu'il n'a pas connaissance de l'état des paiements des factures, mais en ce qui concerne les travaux, ils sont tous finis. Cela sera certainement le dernier point PPRT pour cette CSS.

5. Sujets divers

M. Cortes présente fait un point sur la mise en ligne des rapports d'inspection à partir du 1^{er} janvier 2022 :

- nouveau format standardisé national des rapports,
- certaines informations ne seront pas publiées : informations nominatives, informations relevant des annexes 2 et 3 de l'instruction gouvernementale de novembre 2017 sur les informations sensibles pouvant impacter la sûreté dans les ICPE, détail des propositions de sanctions administratives (par exemple, montant proposé d'une amende administrative),
- mise en ligne automatique 4 semaines après leur émission (après la procédure contradictoire avec l'exploitant et sa transmission au Préfet)
- mise en ligne sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr>).

De plus, il précise que ce site recense tous les risques présents sur la commune, y compris naturels, c'est une mine d'informations.

Mme la Sous-Préfète remercie M. Cortes, et demande s'il y a un exercice prévu prochainement.

M. Vives explique la mise en place d'alerte quand il y a des tirs prévus. Les administrés sont informés. Il précise que cela fonctionne bien. Deux cents administrés sont connectés. Ces informations permettent d'augmenter les informations sur cet outil.

Mme la Sous-Préfète demande si les services du SDIS ont des questions.

M. Duarte répond que la seule remarque majeure concerne le poteau incendie qui doit être réparé.

M. Vives acquiesce.

Mme la Sous-Préfète demande si l'association SENT AURE a des remarques à formuler .

M. Ley précise qu'il souhaiterait récupérer l'utilisation du chemin de randonnées.

Mme la responsable QHSE répond que le club de VTT a contacté l'entreprise Lacroix Ruggieri pour demander l'autorisation d'utiliser ce chemin. La société n'a aucun problème quant à l'utilisation par des associations du chemin. Elle invite donc M. Ley à contacter l'entreprise si besoin.

M. Ley la remercie.

Mme la Sous-Préfète clôture cette CSS en remerciant les participants.

Levée de la séance à 14h38.

Le sous-préfet de Muret

Cécile LENGLET